



Séparation après 30 ans de concubinage...

Par **fanie53**, le **22/01/2010** à **08:07**

Bonjour, rnaprès 30 ans de concubinage, ma belle mère a décidé de partir car plus rien n'allait avec son ami .Hors la maison est au nom de celui-ci et elle a encore le remboursement d'un prêt en cour concernant des travaux (lui est coemprunteur)et cela l'empêche de pouvoir trouver un logement , elle est pour le moment chez ses enfants.II ne veut pas reprendre le prêt (c'est tout ce qu'Ille lui demande) alors que la maison est en vente .La maison avait été acheté grace à la vente d'un commerce qu'ils avaient en commun et dont la majeure partie avait été payée grace à l'héritage paternel de ma belle-mère. Que peut-elle faire si il reste sur ses positions ?rnMerci d'avance pour vos conseils.

Par **fanie53**, le **27/01/2010** à **09:42**

Aucune réponse pour moi ?